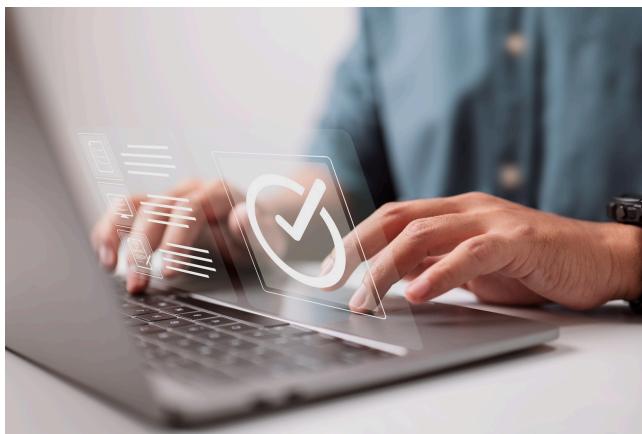




La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°147 - 12 janvier 2026

A LA UNE



Contrôle de légalité 2026 : les priorités nationales en matière de RH

La circulaire interministérielle du 22 décembre 2025 fixe les priorités 2026 du contrôle de légalité en matière de ressources humaines, en ciblant notamment les actes relatifs aux emplois fonctionnels de direction, aux collaborateurs de cabinet et aux secrétaires généraux de mairie.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Décret relatif aux autorisations d'absence liées à la procédure d'adoption

Depuis le 1er janvier 2026, cinq autorisations d'absence sont désormais garanties pour les salariés du secteur privé et pour les agents publics (qui bénéficient des mêmes droits) engagés dans une procédure d'adoption. L'objectif est de permettre aux futurs parents de se rendre aux rendez-vous obligatoires sans qu'il ne puisse y avoir d'impact négatif sur leur vie professionnelle.

[Décret n°2025-1439 du 31 décembre 2025](#)

Suspension et congé maladie

Un agent contractuel suspendu étant privé de rémunération pendant la durée de cette mesure, il ne saurait, durant cette période, bénéficier d'un maintien de sa rémunération en raison de son placement en congé de maladie. Par suite, l'administration peut légalement refuser à l'agent concerné de le placer en congé maladie au motif qu'il est suspendu de ses fonctions.

[Conseil d'Etat, 17 décembre 2025, n°495290](#)

Procédure disciplinaire

Si l'exigence de motivation de l'avis du conseil de discipline constitue une garantie, il ne résulte, ni de l'article 14 du décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux, ni de l'article L.532-5 du CGFP, qu'un avis écrit soit obligatoire, dès lors que le sens de ce dernier a été communiqué sans délai et que les mentions du procès-verbal de la réunion du conseil de discipline comportent des mentions suffisantes.

[CAA Bordeaux, 6 janvier 2026, n°23BX02436](#)

Imputabilité au service

La maladie de Parkinson d'un agent technique de 52 ans, due à son exposition durant onze ans à des produits pesticides lors de l'exercice de ses fonctions, est imputable au service. D'une part, la collectivité n'apporte aucun élément permettant d'établir que les moyens de protection individuelle étaient suffisamment efficaces pour prévenir tout risque d'exposition aux produits pesticides. D'autre part, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale a retenu l'existence d'une présomption forte d'un lien entre l'exposition aux pesticides et six pathologies, dont la maladie de Parkinson.

[CAA Toulouse, 23 décembre 2025, n°25TL00392](#)

Reclassement et disponibilité

Ni les dispositions de l'article L.826-2 du CGFP, qui instituent pour les fonctionnaires territoriaux frappés d'inaptitude physique un droit à bénéficier d'une période de préparation au reclassement, ni les dispositions du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985, qui aménagent l'exercice de ce droit, n'excluent de son champ ceux des fonctionnaires placés en disponibilité.

[CAA Marseille, 24 novembre 2025, n°25MA00616](#)

Élections professionnelles

Les agents détachés ou recrutés sur un emploi fonctionnel de DG ou de DGA des services d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI affiliés à un centre de gestion, ainsi que les agents détachés ou recrutés sur un emploi fonctionnel d'un centre de gestion, ne peuvent se porter candidats aux élections des représentants du personnel au sein du CST de ce centre de gestion, dès lors qu'ils doivent être regardés, eu égard à la nature particulière de leurs fonctions, comme ayant vocation à représenter les collectivités territoriales et établissements publics qui y sont affiliés.

[CAA Bordeaux, 16 décembre 2025, n°24BX00142](#)

LE CDG ET VOUS



Rupture conventionnelle : fin de l'expérimentation au 31 décembre 2025

L'expérimentation de la rupture conventionnelle pour les fonctionnaires a pris fin le 31 décembre 2025, faute de texte actant sa pérennisation. En l'état du droit, ce dispositif n'est donc plus applicable aux fonctionnaires, contrairement aux agents contractuels en CDI pour lesquels il demeure en vigueur.

[En savoir +](#)



Dématérialisation des CAP et CCP : un webinaire pour vous accompagner

À compter du 10 février 2026, la saisine des CAP et CCP sera entièrement dématérialisée via la plateforme AGIRHE. Afin d'accompagner les collectivités dans cette évolution des pratiques, un webinaire de présentation et de prise en main est organisé le même jour.

[En savoir +](#)



Harmonisation et simplification des dispositions applicables aux élections professionnelles 2026

Le décret du 30 décembre 2025 harmonise et simplifie les règles applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique. Ces nouvelles dispositions, qui entrent en vigueur pour le renouvellement général de 2026, modifient notamment les conditions d'éligibilité, de composition des listes et les modalités de déroulement des opérations électorales.

[En savoir +](#)



Le Centre de Gestion du Finistère présent les 4 & 5 février au salon SAFEXPO !

Acteur engagé aux côtés des collectivités territoriales, le Centre de Gestion du Finistère ira à la rencontre des professionnels lors de ce rendez-vous incontournable dédié à la prévention, à la santé et à la qualité de vie au travail. Deux journées d'échanges pour valoriser son expertise et accompagner les employeurs publics face à leurs enjeux quotidiens.

[En savoir +](#)

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

[Consultez nos offres](#)

L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Il n'y a pas d'offre pour le moment

[Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

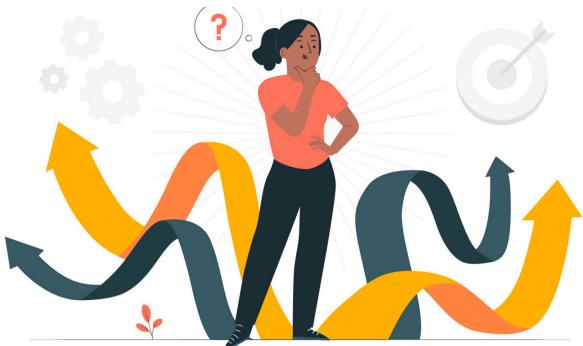
AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Atelier de recherche d'emploi : optimiser son CV interne en pratique

Jeudi 15 janvier 2025

CDG29 - Quimper

Un atelier pour les agents souhaitant construire ou actualiser leur CV et bénéficier d'un regard extérieur sur leur présentation.

[En savoir +](#)



Information statutaire : quels outils pour sécuriser vos pratiques RH ?

Mardi 20 janvier 2026

Visioconférence Teams

Découvrez les espaces documentaires statutaires des CIGs petite et grande couronne.

[En savoir +](#)

[**> Tout l'agenda**](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)